

Lionel WALKER
Vice-Président du Conseil général,
Chargé du Tourisme et du Patrimoine,
Président de Seine-et-Marne Tourisme



A l'est de Paris, un « studio grandeur nature » attire depuis des années les grands noms du 7e art. Des tournages réalisés en forêt de Fontainebleau dès le début du XXe siècle aux nombreux chefs d'œuvres tournés dans les plus beaux châteaux, la Seine-et-Marne séduit depuis toujours les professionnels de l'audiovisuel.

De par son partenariat avec la Commission du Film d'Île-de-France, notre département conforte depuis plusieurs années sa volonté d'accueillir les productions cinématographiques. Les tournages valorisent tous les prestataires, du chauffeur de taxi au traiteur, en passant par les hébergeurs et les techniciens, et contribuent fortement à la notoriété de ses sites.

Seine-et-Marne Tourisme missionné par le Conseil général, assure la promotion des sites les plus connus, mais aussi des lieux inédits comme des friches industrielles, des fermes, des carrières... La proximité de Paris et la diversité de nos décors témoignent du grand potentiel de notre département en matière d'accueils de production, et ce manuel vous permettra, avec le soutien de Seine-et-Marne Tourisme de réunir tous les outils indispensables pour assurer le bon déroulement de ces tournages.

Henri-François de BRETEUIL,
Président d'Yvelines Tourisme



Yvelines
Tourisme

L'Île-de-France est aujourd'hui l'une des régions phare de France concernant l'accueil de tournages, puisque 400 sociétés de production y sont localisées et qu'elle concentre à elle seule 70 % des réalisations de films Français.

Les Yvelines, berceau de l'histoire de France, disposent d'un potentiel important en matière de patrimoine qu'il soit architectural, culturel, insolite ou naturel.

Son territoire est constitué de 70.000 hectares d'espaces boisés, véritable écrin pour ces traces du passé ou ces lieux de création.

De nombreuses communes ou regroupement de communes disposent également de sites pouvant servir de cadre à des tournages : lieux communaux (MJC, bibliothèques, centres sportifs, ...), de culte, parcs, jardins et espaces naturels, centres piétonniers ou commerciaux, bâtiments anciens ou au contraire modernes, ...

Cette diversité de lieux peut constituer le théâtre de nombreux films, longs ou courts métrages et films publicitaires.

C'est ainsi que le Conseil Général des Yvelines a souhaité missionner Yvelines Tourisme afin qu'il valorise les différents lieux qui pourraient accueillir des tournages situés harmonieusement sur le territoire. Les films ainsi réalisés seront de véritables outils de valorisation en terme de notoriété puisqu'ils sont vus par des millions de spectateurs, mais c'est aussi un nouvel apport économique pour le département puisque les tournages seront accueillis aussi bien par des sites privés que par des communes.

Michel BERSON,
Président du Conseil Général de l'Essonne



Depuis 10 ans, le Département de l'Essonne mène une politique volontariste en faveur de la cinématographie, avec une attention particulière portée aux questions d'aménagement culturel du territoire, de développement des publics et d'aide à la diffusion du cinéma d'auteur. Cependant l'action publique ne saurait porter tous ses effets sur notre territoire sans un soutien affirmé à la création, à travers l'accueil de tournages.

Pour ce faire, l'Essonne détient de nombreux atouts, à commencer par son incroyable diversité de décors, naturels et bâtis, ruraux et urbains, à quelques kilomètres de Paris, sans oublier la qualité et l'énergie des équipes animant les 196 communes et leurs groupements maillant notre département.

La diffusion de ce manuel est d'ailleurs l'occasion, pour le Conseil général, d'encourager les communes essonniennes à s'inscrire dans une démarche de valorisation de leurs paysages et de leur patrimoine. Car au-delà du levier bien connu de développement culturel et économique, l'accueil de tournages est en effet une chance pour nos territoires de travailler sur leur attractivité et leur image.

A cet égard, je tiens à remercier la Commission du Film d'Ile-de-France pour le professionnalisme qu'elle met au service des collectivités, leur apportant les outils et les cadres qui peuvent leur permettre de transformer un intérêt, un désir, en véritable politique d'accueil de tournages.

Je souhaite que ce manuel puisse convaincre de nouvelles communes, de nouveaux équipements, à se lancer dans cette dynamique. Alors, je vous invite à œuvrer avec nous, pour qu'en Essonne nous puissions bientôt dire aux créateurs : « Filmez, on s'occupe du décor ! »

Danièle DUSSAUSSOIS
Présidente du Comité Départemental
du Tourisme des Hauts-de-Seine
Conseillère Générale des Hauts-de-Seine



Les communes des Hauts-de-Seine accueillent des tournages de films depuis l'origine de cet art et toutes ont accueilli un jour ou l'autre les caméras d'une équipe de production.

Les Hauts-de-Seine ont fait l'âge d'or du cinéma grâce aux célèbres studios de Boulogne-Billancourt où certains des plus beaux films de notre patrimoine ont été tournés tels Hôtel du Nord de Marcel Carné ou Le Dernier Métro de François Truffaut.

Plus petit département d'Île-de-France par sa taille, les Hauts-de-Seine reçoivent toutefois des centaines de tournages par an, les professionnels étant attirés par la richesse de ses décors et sa proximité avec la capitale.

Les communes alto-séquanaises retrouveront ainsi dans ce Manuel des éléments familiers tout comme des conseils pratiques qui les aideront à définir une politique d'accueil des tournages adaptées, propice au rayonnement de leur patrimoine et de celui du département.

Avec ce Manuel, les Hauts-de-Seine poursuivent la grande histoire du cinéma, dont les communes sont actrices depuis tant d'années.

Jacqueline ROUILLON
Présidente du Pôle Audiovisuel Cinéma
Multimédia du Nord Parisien
Maire de Saint-Ouen - Conseillère Générale



Gilbert ROGER
1er Vice-Président du Conseil Général de la Seine Saint-Denis
Maire de Bondy

En 1897, Georges Méliès crée un studio vitré dans sa propriété de Montreuil et filme ses acteurs (dont souvent lui-même) devant des décors peints directement inspirés par les spectacles de magie de son théâtre. Commence, alors, une longue histoire entre le cinéma et le département de la Seine Saint-Denis.

Des historiques studios Eclair à Epinay-Sur-Seine, où ont été tourné les plus beaux films de l'histoire du cinéma français, en passant par le parc des EMGP où se concentrent 80% de l'offre francilienne de plateaux de tournages, le territoire de la Seine Saint-Denis accueille celles et ceux qui font la vitalité et le dynamisme de la création audiovisuelle française. Demain, avec l'ouverture de la Cité Européenne du Cinéma, ce sont les productions internationales qui viendront en Seine Saint-Denis tourner les succès du monde entier.

C'est sur ce terreau ancien et fructueux que le Conseil Général de la Seine Saint-Denis, la communauté d'agglomération Plaine Commune et la ville de Saint-Ouen ont souhaité la création du Pôle Audiovisuel Cinéma Multimédia du Nord Parisien. Réunissant les entreprises, les écoles et les organismes de formation, Le Pôle est une association de loi 1901 qui a pour objectif de fédérer les acteurs de la filière Audiovisuel Cinéma et Multimédia, d'être un lieu de ressources pour la filière Image, de favoriser le développement local et le rayonnement du territoire et de ses acteurs, de contribuer à la démarche prospective de ses membres.

C'est, en son sein, que la Commission Locale du Film de la Seine Saint-Denis a été créé permettant de mettre à disposition un ensemble de services facilitant l'accueil des tournages sur le département. Interface entre les lieux de tournage, les collectivités locales et les équipes de tournages, elle conseille et oriente toutes les demandes dans un souci permanent et constant de valorisation des paysages, décors, espaces de la Seine Saint-Denis.

Accueillir un tournage dans la ville, c'est à la fois un événement pour les professionnels qui y concourent et une fête pour les habitants de nos villes.

Événement pour les professionnels car, se tissent dans le temps du tournage des relations nouvelles. Tel restaurateur met à disposition sa salle. Telle autre entreprise parce qu'elle est à proximité assure des services connexes à l'équipe de tournage.

Fête pour les habitants de nos villes. En effet, les rues de tous les jours et les lieux du quotidien changent de visage. Les désagréments sont vite oubliés quand sur l'écran, on voit sa ville d'un autre œil.

C'est ce cercle vertueux conjuguant effets économiques et valorisation de notre territoire que nous souhaitons renforcer et appuyer en soutenant fortement l'initiative de la Commission du film d'Île-de-France.

Ce guide d'accueil des tournages est un outil. Nous souhaitons que chacune et chacun d'entre vous se l'approprie. C'est pourquoi nous vous invitons à prendre contact avec l'équipe du Pôle Audiovisuel Cinéma Multimédia du Nord Parisien afin d'approfondir et d'enrichir nos relations dans un objectif qui nous rassemble : valoriser le territoire de la Seine Saint-Denis.

Guy DASSONNEVILLE
Président du Comité Départemental du Tourisme du Val-de-Marne



De Casque d'or à Mon Oncle en passant par 37°2 le matin, le Val-de-Marne a accueilli sur son territoire un grand nombre de tournages de films devenus célèbres dans le monde entier et qui ont permis de faire connaître ce département et sa longue tradition cinématographique.

Aujourd'hui encore de nombreux films et téléfilms sont tournés en Val-de-Marne sur des paysages et des sites aussi variés que les bords de Marne et de Seine, des éléments exceptionnels du patrimoine tel le Château de Vincennes, ou encore des sites industriels remarquables.

La présence de studios de tournages historiques comme à Joinville-le-Pont, à Saint-Maurice ou encore aujourd'hui à Bry-sur-Marne mais aussi de sites naturels et hétéroclites ont permis de développer cette activité, depuis longtemps attachée au département, pratiquement dès la naissance du cinéma, avec les studios créés à Joinville-le-Pont pour Charles Pathé et Léon Gaumont.

Outre de nombreux lieux de tournages, le Val-de-Marne compte également quelques acteurs majeurs du secteur comme les studios de la SFP-Euromédia et l'INA à Bry-sur-Marne, les Auditoriums de Joinville à Joinville-le-Pont, par exemple.

Historiquement, le cinéma et l'image en général sont liés au territoire : Daguerre et son diorama présent à Bry-sur-Marne, les premières usines Pathé à Vincennes et Joinville, ou encore le tournage de films célèbres de Tati ou Duvivier à Saint-Maur-des-Fossés ou Nogent-sur-Marne.

Trop longtemps l'accueil de tournage a été considéré comme source potentielle de nuisances par les communes, alors que cette activité est un atout non négligeable qui participe à l'image, à l'animation, à la promotion et à la valorisation des territoires.

C'est pourquoi, récemment, le Comité Départemental du Tourisme du Val-de-Marne a pris la décision de s'engager en faveur de l'accueil de tournage de films et donc de participer aux actions engagées par la Commission du film d'Île-de-France en sensibilisant les collectivités de son territoire.

Ce manuel édité par la Commission du film d'Île-de-France se veut être un guide pratique pour faciliter cet accueil.

Je ne doute pas que vous puissiez contribuer significativement à encore plus d'accueils de tournages en Val-de-Marne et que vous fassiez valoir l'authenticité de ce département qui fait tout son attrait et qui est une toile de fond à la création cinématographique.

Didier ARNAL
Président du Conseil général du Val d'Oise

Dominique GILLOT
1ère Vice-Présidente du Conseil général
du Val d'Oise en charge de la culture



Par sa situation géographique, ses atouts, parmi lesquels la très forte diversité de ses paysages, le Val d'Oise est une véritable terre de cinéma. Plus de 850 films et téléfilms ont été en partie réalisés dans notre département, s'appuyant sur des décors marquants (châteaux, églises, routes, bords de l'eau...), qu'ils soient naturels, ruraux ou urbains, mais toujours aux portes de la capitale.

Depuis la création de la Commission du film d'Île-de-France, le Conseil général du Val d'Oise collabore à ses côtés pour mettre en œuvre une politique d'accueil de tournages ambitieuse et efficace. Une journée de rencontre avec les élus et les responsables des sites départementaux, organisée en septembre 2008 par le Conseil général a scellé durablement cette union. Celle-ci porte aujourd'hui ses fruits puisque l'année 2009 s'est achevée sur un record unique : plus de 54 semaines de tournages cumulés dans l'ensemble du Val d'Oise.

Si certains sites et certaines communes ont depuis longtemps l'habitude de recevoir des équipes cinématographiques, d'autres souhaitent développer cet attrait et cette animation locale. En effet, les retombées d'une production sont nombreuses avec des enjeux culturels, économiques et touristiques importants. Pour cette raison, nous sommes très heureux d'accompagner l'excellente initiative de la commission régionale du film de mettre à la disposition de toutes les communes ce manuel, véritable guide-pratique pour mieux anticiper et faire connaître durablement nos atouts auprès des professionnels du 7ème art.

Au-delà de la fiction, les cinéastes nous offrent une certaine représentation de notre territoire. Les inciter à venir chez nous, c'est aussi une manière vivante et dynamique de défendre notre patrimoine, qu'il soit vivant, bâti ou audiovisuel.

Bonne lecture à tous et vive le cinéma dans le Val d'Oise !